

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*

Procès-verbaux des séances des 26, 27, 29 novembre et 2, 3 et 4 décembre 2013

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1461-20131206

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 26 NOVEMBRE 2013	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	3
Enbridge Pipelines inc.....	3
Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	3
Ministre des Ressources naturelles.....	4
Ministre des Finances et de l'Économie.....	4
Ministre des Transports et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.....	4
Association pétrolière et gazière du Québec	4
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013	6
ORGANISATION DES TRAVAUX	7
AUDITIONS	8
Énergie Valero.....	8
Conseil du patronat du Québec	8
Fédération des chambres de commerce du Québec.....	8
Association industrielle de l'est de Montréal	9
Manufacturiers et exportateurs du Québec.....	9
Chambre de commerce de l'Est de Montréal	9
Chambre de commerce de Lévis	9
M. Pierre-Olivier Pineau, HEC Montréal.....	10
TROISIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013	11
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	12
AUDITIONS	12
Union des municipalités du Québec	12
Suncor.....	12
QUATRIÈME SÉANCE, LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013.....	14
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	16
AUDITIONS	16
Unifor et Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	16
Institut économique de Montréal.....	16
Confédération des syndicats nationaux	16
Conseil des bassins versants des Mille-Îles.....	17
Union des producteurs agricoles	17
Ville de Montréal et Communauté métropolitaine de Montréal.....	17
Ville Lévis.....	17
Société pour Vaincre la Pollution.....	18
Conseil provincial (International)	18
CINQUIÈME SÉANCE, LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2013	19
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	21
AUDITIONS	21

Greenpeace.....	21
Nature Québec.....	21
Équiterre.....	21
Association québécoise de lutte contre la pollution.....	22
Regroupement national des conseils régionaux en environnement.....	22
Association canadienne des pipelines d'énergie.....	22
Fédération québécoise des municipalités.....	23
ParaChem.....	23
Stratégies Énergétiques.....	23
Coalition Vigilance Oléoducs.....	24
SIXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013.....	25
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	26
AUDITIONS.....	27
Chambre de commerce du Montréal métropolitain.....	27
Mohawk Council of Kahnawake.....	27
MRC d'Argenteuil.....	27
MRC de Vaudreuil-Soulanges.....	28
Conseil traditionnel mohawk.....	28
REMARQUES FINALES.....	28

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des personnes et organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus
- IV. Liste des documents déposés
- V. Procès verbaux des séances de travail des 2 et 5 décembre 2013
- VI. Observations, recommandations et conclusion

Première séance, le mardi 26 novembre 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge* (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2013)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de ressources naturelles, en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Boulet (Lavolette) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Hamad (Louis-Hébert) en remplacement de M. Billette (Huntingdon), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et de pêcheries

M. Khadir (Mercier)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. McKay (Repentigny)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Therrien (Sanguinet) en remplacement de M. Goyer (Deux-Montagnes)

M. Trudel (Saint-Maurice)

M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Autre députée présente :

M^{me} Charlebois (Soulanges)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Enbridge Pipelines inc. :

M^{me} Karen Radford, vice-présidente exécutive, Personnel et Partenaires

M. Eric Prud'Homme, directeur, Affaires publiques pour l'Est du Canada
M. Yvan Hubert, chef de service, Planification de l'intégrité des pipelines
M. Denis Leblanc, surintendant pour la région du Saint-Laurent

M. Blanchet (Johnson), ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la
Faune et des Parcs

M^{me} Ouellet (Vachon), ministre des Ressources naturelles

M. Marceau (Rousseau), ministre des Finances et de l'Économie

M. Gaudreault (Jonquière), ministre des Transports et des Affaires municipales, des
Régions et de l'Occupation du territoire

Association pétrolière et gazière du Québec :

M. Michael Binnion, président

M. Mario Lévesque, président, Association québécoise des fournisseurs de
services pétroliers et gaziers

M^{me} Marie-Chantal Domingue

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Zakaïb (Richelieu), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et M. Bonnardel (Granby) font
des remarques préliminaires.

Il est convenu de permettre à M. Khadir (Mercier) de faire des remarques préliminaires pour une durée de 2 minutes.

M. Khadir (Mercier) fait des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Enbridge Pipelines inc.

À 10 h 22, la Commission entend l'exposé d'Enbridge Pipelines inc.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 47, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M. Martel (Nicolet-Bécancour) de participer aux travaux.

L'échange se poursuit.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Prud'Homme dépose le document coté CAPERN-034 (annexe III).

L'échange se poursuit

À 16 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

À 16 h 45, la Commission entend l'exposé du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

À 17 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ministre des Ressources naturelles

À 17 h 25, la Commission entend l'exposé de la ministre des Ressources naturelles.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

À 18 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

Ministre des Finances et de l'Économie

À 19 h 31, la Commission entend l'exposé du ministre des Finances et de l'Économie.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Khadir (Mercier) dépose le document coté CAPERN-035 (annexe IV).

L'échange se poursuit.

À 20 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ministre des Transports et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

À 20 h 18, la Commission entend l'exposé du ministre des Transports et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

À 21 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association pétrolière et gazière du Québec

À 21 h 06, la Commission entend l'exposé de l'Association pétrolière et gazière du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 21 h 37, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 27 novembre 2013, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,



Valérie Roy



Marie Bouillé

VR/sq
Québec, le 26 novembre 2013

Deuxième séance, le mercredi 27 novembre 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge* (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2013)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M^{me} Boulet (Lavolette) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Hamad (Louis-Hébert) en remplacement de M. Billette (Huntingdon), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et de pêcheries

M. Khadir (Mercier)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. McKay (Repentigny)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Therrien (Sanguinet) en remplacement de M. Goyer (Deux-Montagnes)

M. Trottier (Roberval)

M. Trudel (Saint-Maurice)

M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Autre députée présente :

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ultramar/Valero :

M. Ross R. Bayus, président

M. Michel Martin, directeur principal, Affaires publiques et gouvernementales

M. Louis Bergeron, vice-président, Gestion des terminaux et Pipeline Saint-Laurent

Conseil du patronat du Québec :

M^{me} Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en chef

M. Louis-Paul Lazure, vice-président, Communications

Fédération des chambres de commerce du Québec :

M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale

M. François-William Simard, directeur, Stratégie et affaires économiques

Association industrielle de l'est de Montréal :

M. Dimitri Tsingakis, directeur général

Manufacturiers et exportateurs du Québec :

M. Simon Prévost, président

Chambre de commerce de l'Est de Montréal :

M. Denis Risler, président du conseil d'administration

M^{me} Isabelle Foisy, directrice générale

Chambre de commerce de Lévis :

M. Jérôme Jolicoeur, président

M. Jérôme Gaudreault, directeur général

M. Daniel Beaudoin, dirigeant de l'entreprise Descimco

M. Pierre-Olivier Pineau, HEC Montréal

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 45, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

AUDITIONS (suite)

Énergie Valero

À 11 h 48, la Commission entend l'exposé d'Énergie Valero.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 28, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Conseil du patronat du Québec

À 12 h 29, la Commission entend l'exposé du Conseil du patronat du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 12, la Commission reprend ses travaux.

Fédération des chambres de commerce du Québec

À 15 h 12, la Commission entend l'exposé de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 15 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association industrielle de l'est de Montréal

À 15 h 52, la Commission entend l'exposé de l'Association industrielle de l'est de Montréal.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 16 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Manufacturiers et exportateurs du Québec

À 16 h 34, la Commission entend l'exposé de Manufacturiers et exportateurs du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 17 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Chambre de commerce de l'Est de Montréal

À 17 h 19, la Commission entend l'exposé de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 56, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 34, la Commission reprend ses travaux.

Chambre de commerce de Lévis

À 19 h 35, la Commission entend l'exposé de la Chambre de commerce de Lévis.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 20 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. Pierre-Olivier Pineau, HEC Montréal

À 20 h 21, la Commission entend l'exposé de M. Pineau.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

À 21 h 01, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 28 novembre 2013, à 13 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Valérie Roy
Valérie Roy

Marie Bouillé
Marie Bouillé

VR/sq

Québec, le 27 novembre 2013

Troisième séance, le vendredi 29 novembre 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge* (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2013)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de ressources naturelles, en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Boulet (Lavolette) en remplacement de M. Billette (Huntingdon)

M^{me} Charlebois (Soulanges) en remplacement de M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Khadir (Mercier)

M. McKay (Repentigny)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Therrien (Sanguinet) en remplacement de M. Goyer (Deux-Montagnes)

M. Trottier (Roberval)

M. Trudel (Saint-Maurice)

M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Autre députée présente :

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Union des municipalités du Québec :

M^{me} Suzanne Roy, trésorière

M. Jean-Philippe Boucher, conseiller aux politiques
M. Robert Coutu, maire de Montréal-Est

Suncor :

M. Jean Côté, vice-président, raffinerie de Montréal

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 30, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente donne lecture de l'ordre du jour (Annexe I).

AUDITIONS (suite)

Union des municipalités du Québec

À 11 h 31, la Commission entend l'exposé de l'Union des municipalités du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Suncor

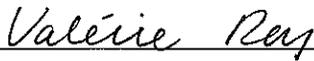
À 12 h 18, la Commission entend l'exposé de Suncor.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 12 h 59, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au
lundi 2 décembre 2013, à 14 heures.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,



Valérie Roy



Marie Bouillé

VR/sq

Québec, le 29 novembre 2013

Quatrième séance, le lundi 2 décembre 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge* (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2013)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Billette (Huntingdon)

M^{me} Charlebois (Soulanges) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Khadir (Mercier)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. McKay (Repentigny)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Therrien (Sanguinet) en remplacement de M. Goyer (Deux-Montagnes)

M. Trottier (Roberval)

M. Trudel (Saint-Maurice)

M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Témoins (par ordre d'intervention) :

Unifor et Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

M^{me} Lise Côté, conseillère, Service de la recherche, FTQ

M. Joseph Gargiso, directeur adjoint, UNIFOR

M. Daniel Cloutier, représentant national, UNIFOR

Institut économique de Montréal :

M. Youri Chassin, économiste et coordonnateur de la recherche

M. Jean-François Minardi, analyste en politiques publiques

Confédération des syndicats nationaux :

- M. Pierre Patry, trésorier
- M^{me} Judith Carroll, adjointe à l'exécutif
- M^{me} Mireille Pelletier, Service des relations du travail

Conseil des bassins versants des Mille-Îles :

- M^{me} Denise Cloutier, présidente
- M^{me} Elsa Dufresne-Arbique, directrice générale

Union des producteurs agricoles :

- M. Pierre Lemieux, 1^{er} vice-président général
- M^{me} Isabelle Bouffard, conseillère économie, Direction recherches et politiques agricoles

Ville de Montréal et Communauté métropolitaine de Montréal :

- M. Denis Coderre, maire, Ville de Montréal, et président, Communauté métropolitaine de Montréal
- M. Lionel Perez, conseiller Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Ville de Lévis :

- M. Benoît Chevalier, conseiller cadre
- M^{me} Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe, développement durable

Société pour Vaincre la Pollution :

- M. Daniel Green, président
- M^{me} Anne-Marie Saint-Cerny

Conseil provincial (International) :

- M. Daniel Gagné, président
- M. Paul Faulkner, directeur général
- M. Jacques Émile Bourbonnais, conseiller
- M. Jean Matuszewski, président, E&B data

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 02, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

AUDITIONS (suite)

Unifor et Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

À 14 h 03, la Commission entend l'exposé d'Unifor et de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 14 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Institut économique de Montréal

À 14 h 51, la Commission entend l'exposé de l'Institut économique de Montréal.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 15 h 28, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Confédération des syndicats nationaux

À 15 h 29, la Commission entend l'exposé de la Confédération des syndicats nationaux.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CAPERN-036 et CAPERN-037 (annexe IV).

Conseil des bassins versants des Mille-Îles

À 16 h 19, la Commission entend l'exposé du Conseil des bassins versants des Mille-Îles.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentantes de l'organisme.

À 17 h 05 la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Union des producteurs agricoles

À 17 h 06, la Commission entend l'exposé de l'Union des producteurs agricoles.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 45, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 18 h 30, où elle se réunira en séance de travail.

À 19 h 34, la Commission reprend ses travaux.

Ville de Montréal et Communauté métropolitaine de Montréal

À 19 h 34, la Commission entend l'exposé de la Ville de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

À 20 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ville Lévis

À 20 h 17, la Commission entend l'exposé de la Ville de Lévis.

M^{me} Charlebois (Soulanges) remplace M^{me} la présidente.

L'exposé se poursuit.

M^{me} Bouillé (Iberville) reprend ses fonctions à la présidence.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 20 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAPERN-038 (annexe IV).

Société pour Vaincre la Pollution

À 20 h 57, la Commission entend l'exposé de la Société pour Vaincre la Pollution.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 21 h 45, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAPERN-039 (annexe IV).

Conseil provincial (International)

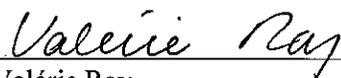
À 21 h 45, la Commission entend l'exposé du Conseil provincial (International).

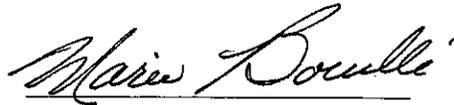
S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 22 h 26, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 3 décembre 2013, à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,


Valérie Roy


Marie Bouillé

VR/sq

Québec, le 2 décembre 2013

Cinquième séance, le mardi 3 décembre 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge* (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2013)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Billette (Huntingdon)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Khadir (Mercier)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. McKay (Repentigny)

M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour) pour la troisième partie de la séance

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Therrien (Sanguinet) en remplacement de M. Goyer (Deux-Montagnes)

M. Trottier (Roberval)

M. Trudel (Saint-Maurice)

M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Autres députées présentes :

M^{me} Charlebois (Soulanges)

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Greenpeace :

M. Nicolas Mainville, directeur, Greenpeace Québec

M. Patrick Bonin, responsable, campagne Climat-Énergie

Nature Québec :

- M. Christian Simard, directeur général
- M. Pierre Ross, chercheur
- M. Charles-Antoine Drolet, vice-président

Équiterre :

- M. Sidney Ribaux, directeur général
- M. Steven Guilbeault, cofondateur et directeur principal, Choix collectifs
- M^{me} Brigid Rowan, économiste principale, The Goodman Group Ltd.

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique :

- M. André Bélisle, président
- M^{me} Sophie-Anne Legendre, analyste et adjointe aux communications stratégiques

Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec :

- M. Philippe Bourke, directeur général
- M. Alexandre Turgeon, directeur, CRE de la Capitale Nationale, et membre du comité énergie du RNCREQ

Association canadienne des pipelines d'énergie :

- M. Jim Donahee, chef de l'exploitation
- M. Philippe Reicher, vice-président, relations externes

Fédération québécoise des municipalités :

- M. Yvon Soucy, préfet, MRC de Kamouraska, membre du conseil d'administration et président de la commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles
- M. Farid Harouni, conseiller politique
- M. Jean-Christian Roy, conseiller politique

ParaChem :

- M. André Brunelle, directeur général
- M. Bruno Charest, directeur, services techniques

Stratégies énergétiques :

- M. Dominique Neuman

Coalition Vigilance Oléoducs :

M. Olivier Huard

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente donne lecture de l'ordre du jour.

AUDITIONS (suite)

Greenpeace

À 10 h 05, la Commission entend l'exposé de Greenpeace.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 10 h 46, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Nature Québec

À 10 h 46, la Commission entend l'exposé de Nature Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Équiterre

À 11 h 34, la Commission entend l'exposé d'Équiterre.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de permettre à M. Martel (Nicolet-Bécancour) de participer aux travaux.

L'échange se poursuit.

À 12 h 17, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 28, la Commission reprend ses travaux.

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

À 15 h 29, la Commission entend l'exposé de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Regroupement national des conseils régionaux en environnement

À 16 h 17, la Commission entend l'exposé du Regroupement national des conseils régionaux en environnement.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Khadir (Mercier) dépose le document coté CAPERN-040 (annexe IV).

À 17 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association canadienne des pipelines d'énergie

À 17 h 05, la Commission entend l'exposé de l'Association canadienne des pipelines d'énergie.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 45, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) de remplacer M. Martel (Nicolet-Bécancour) pour la troisième partie de la séance.

Fédération québécoise des municipalités

À 19 h 31, la Commission entend l'exposé de la Fédération québécoise des municipalités.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 20 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAPERN-041 (annexe IV).

ParaChem

À 20 h 15, la Commission entend l'exposé de ParaChem.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 21 h 02, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Stratégies Énergétiques

À 21 h 02, la Commission entend l'exposé de Stratégies Énergétiques.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

M. Trudel (Saint-Maurice) remplace M^{me} la présidente.

L'échange se poursuit.

M^{me} Bouillé (Iberville) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

À 21 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Coalition Vigilance Oléoducs

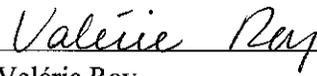
À 21 h 54, la Commission entend l'exposé de la Coalition Vigilance Oléoducs.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

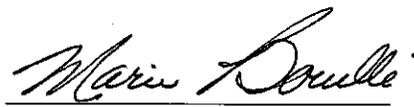
À 22 h 28, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 4 décembre 2013, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,



Valérie Roy



Marie Bouillé

VR/sq

Québec, le 3 décembre 2013

Sixième séance, le mercredi 4 décembre 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge* (Ordre de l'Assemblée le 13 novembre 2013)

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Billette (Huntingdon)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Khadir (Mercier)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. McKay (Repentigny)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Trudel (Saint-Maurice)

M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Autres députés présents :

M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de ressources naturelles

M^{me} Charlebois (Soulanges)

M. Hamad (Louis-Hébert)

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Chambre de commerce du Montréal métropolitain :

M. Michel Leblanc, président et chef de la direction

M. Laurent Fafard, directeur des affaires corporatives et des relations avec la communauté

M. Olivier Quenneville, analyste, Stratégie et Politiques

Mohawk Council of Kahnawake :

- M. Clinton Phillips, chef
- M. Patrick Ragaz, ingénieur, Bureau de protection de l'environnement de Kahnawake
- M^c Francis Walsh, conseiller juridique

MRC d'Argenteuil :

- M. André Jetté, préfet
- M. Éric Morency, urbaniste et coordonnateur, Service de l'aménagement du territoire
- M^{me} Agnès Grondin, biologiste et conseillère en environnement
- M. Frédérick Jones, cartographe-géomaticien

MRC de Vaudreuil-Soulanges :

- M. Guy-Lin Beaudoin, directeur général
- M^{me} Marie-Claude Nichols, préfète et mairesse, Ville de Notre-Dame-de-l'Île Perrot
- M. Jean Lalonde, préfet suppléant et maire, municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Conseil traditionnel mohawk :

- M. Stuart Myiow, aîné, Clan de L'Ours
- M. Stuart Myiow Jr, représentant, Clan du Loup
- M. Stone Iwaasa, médiateur
- M^{me} Edith Mora Castelan
- M. Yvan Bombardier

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 32, M^{me} Boulet (Laviolette) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

AUDITIONS (suite)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

À 11 h 33, la Commission entend l'exposé de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

M^{me} Bouillé (Iberville) prend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

À 12 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Mohawk Council of Kahnawake

À 12 h 18, la Commission entend l'exposé du Mohawk Council of Kahnawake.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 56, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 15, la Commission reprend ses travaux.

MRC d'Argenteuil

À 15 h 15, la Commission entend l'exposé de la MRC d'Argenteuil.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de permettre à M. Hamad (Louis-Hébert) de participer à la séance.

L'échange se poursuit.

À 15 h 59, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

MRC de Vaudreuil-Soulanges

À 15 h 59, la Commission entend l'exposé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 43 la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

Conseil traditionnel mohawk

À 16 h 43, la Commission entend l'exposé du Conseil traditionnel mohawk.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 43, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CAPERN-042 à CAPERN-046 (annexe IV).

M^{me} la présidente dépose les mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus lors des auditions publiques (annexe III).

REMARQUES FINALES

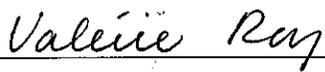
M. Bonnardel (Granby) fait des remarques finales.

Il est convenu de permettre à M. Khadir (Mercier) de faire des remarques finales pour une durée de 3 minutes.

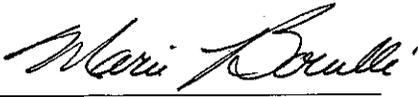
M. Khadir (Mercier), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et M^{me} Zakaïb (Richelieu) font des remarques finales.

À 18 h 01, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 5 décembre 2013, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,


Valérie Roy

La présidente de la Commission,


Marie Bouillé

VR/sq

Québec, le 4 décembre 2013

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé « Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »

Le mardi 26 novembre 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

10 h 00 Remarques préliminaires

10 h 15 ENBRIDGE PIPELINES INC. (004M)

Représentée par : M^{me} Karen Radford, vice-présidente exécutive, Personnel et Partenaires
M. Eric Prud'Homme, directeur, Affaires publiques pour l'Est du Canada
M. Yvan Hubert, chef de service, Planification de l'intégrité des pipelines
M. Denis Leblanc, surintendant pour la région du Saint-Laurent

12 h 00 *Suspension*

Après les affaires courantes, vers

15 h 30 ENBRIDGE PIPELINES INC. (suite)

16 h 15 MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS

17 h 00 MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES

17 h 45 *Suspension*

19 h 30 MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

20 h 15 MINISTRE DES TRANSPORTS ET DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES
RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

21 h 00 ASSOCIATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE DU QUÉBEC (012M)

Représentée par : M. Michael Binnion, président
 M. Mario Lévesque, président, Association québécoise des
 fournisseurs de services pétroliers et gaziers
 M^{me} Marie-Chantal Domingue

21 h 45 *Ajournement*

VR/sq

Québec, le 26 novembre 2013



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé « Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »

Le mercredi 27 novembre 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes, vers*

11 h 30 ULTRAMAR/VALERO (002M)

Représenté par : M. Ross R. Bayus, président
 M. Michel Martin, directeur principal, Affaires publiques et
 gouvernementales
 M. Louis Bergeron, vice-président, Gestion des terminaux et
 Pipeline Saint-Laurent

12 h 15 CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC (003M)

Représenté par : M^{me} Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en
 chef
 M. Louis-Paul Lazure, vice-président, Communications

13 h 00 *Suspension*

15 h 00 FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Représentée par : M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale
 M. François-William Simard, directeur, Stratégie et affaires
 économiques

- 15 h 45 ASSOCIATION INDUSTRIELLE DE L'EST DE MONTRÉAL (005M)
Représentée par : M. Dimitri Tsingakis, directeur général
- 16 h 30 MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC (013M)
Représentés par : M. Simon Prévost, président
M^{me} Audrey Azoulay, directrice, Affaires publiques et relations
gouvernementales
- 17 h 15 CHAMBRE DE COMMERCE DE L'EST DE MONTRÉAL
Représentée par : M. Denis Risler, président du conseil d'administration
M^{me} Isabelle Foisy, directrice générale
M^{me} Frédérique Naud, coordonnatrice des communications
- 18 h 00 *Suspension*
- 19 h 30 CHAMBRE DE COMMERCE DE LÉVIS (006M)
Représentée par : M. Jérôme Jolicoeur, président
M. Jérôme Gaudreault, directeur général
M. Daniel Beaudoin, dirigeant de l'entreprise Descimco
- 20 h 15 M. PIERRE-OLIVIER PINEAU, HEC MONTRÉAL
- 21 h 00 *Ajournement*

VR/sq

Québec, le 26 novembre 2013



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé « Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »

Le vendredi 29 novembre 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes, vers*

11 h 30 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (010M)

Représentée par : M^{me} Suzanne Roy, trésorière et mairesse de Sainte-Julie
M. Jean-Philippe Boucher, conseiller aux politiques
M. Robert Coutu, maire de Montréal-Est

12 h 15 SUNCOR (007M)

Représentée par : M. Jean Côté, vice-président, raffinerie de Montréal

13 h 00 *Ajournement*

VR/sq

Québec, le 29 novembre 2013



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé « Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »

Le lundi 2 décembre 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

- 14 h 00 UNIFOR ET FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (009M)
- Représentés par : M^{me} Lise Côté, conseillère, Service de la recherche, FTQ
M. Joseph Gargiso, directeur adjoint, UNIFOR
M. Daniel Cloutier, représentant national, UNIFOR
- 14 h 45 INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL (017M)
- Représenté par : M. Youri Chassin, économiste et coordonnateur de la recherche
M. Jean-François Minardi, analyste en politiques publiques
- 15 h 30 CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (024M)
- Représentée par : M. Pierre Patry, trésorier
M^{me} Judith Carroll, adjointe à l'exécutif
M^{me} Mireille Pelletier, Service des relations du travail
- 16 h 15 CONSEIL DES BASSINS VERSANTS DES MILLE-ÎLES (019M)
- Représenté par : M^{me} Denise Cloutier, présidente
M^{me} Elsa Dufresne-Arbique, directrice générale

- 17 h 00 UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (016M)
Représentée par : M. Pierre Lemieux, 1^{er} vice-président général
M^{me} Isabelle Bouffard, conseillère économie, Direction recherches et
politiques agricoles
- 17 h 45 *Suspension*
- 19 h 30 VILLE DE MONTRÉAL ET COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
(020M et 014M)
Représentées par : M. Denis Coderre, maire, Ville de Montréal, et président,
Communauté métropolitaine de Montréal
- 20 h 15 VILLE DE LÉVIS (008M)
Représentée par : M. Gilles Lehouiller, maire
- 21 h 00 SOCIÉTÉ POUR VAINCRE LA POLLUTION
Représentée par : M. Daniel Green, président
M^{me} Anne-Marie Saint-Cerny
- 21 h 45 CONSEIL PROVINCIAL (INTERNATIONAL) (025M)
Représenté par : M. Daniel Gagné, président
M. Paul Faulkner, directeur général
M. Jacques Émile Bourbonnais, conseiller
M. Jean Matuszewski, président, E&B data
- 22 h 30 *Ajournement*

VR/sq

Québec, le 2 décembre 2013



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé « Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »

Le mardi 3 décembre 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

10 h 00 GREENPEACE (026M)

Représenté par : M. Nicolas Mainville, directeur, Greenpeace Québec
M. Patrick Bonin, responsable, campagne Climat-Énergie

10 h 45 NATURE QUÉBEC (032M)

Représenté par : M. Christian Simard, directeur général
M. Pierre Ross, chercheur
M. Charles-Antoine Drolet, vice-président

11 h 30 ÉQUITERRE (028M)

Représenté par : M. Sidney Ribaux, directeur général
M. Steven Guilbeault, cofondateur et directeur principal, Choix collectifs
M^{me} Brigid Rowan, économiste principale, The Goodman Group Ltd.

12 h 15 *Suspension*

Après les affaires courantes, vers

15 h 30 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (023M)

Représentée par : M. André Bélisle, président
M^{me} Sophie-Anne Legendre, analyste et adjointe aux communications stratégiques

16 h 15 REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX EN
ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (018M)

Représenté par : M. Philippe Bourke, directeur général
 M. Alexandre Turgeon, directeur, CRE de la Capitale Nationale,
 et membre du comité énergie du RNCREQ

17 h 00 ASSOCIATION CANADIENNE DE PIPELINES D'ÉNERGIE

Représentée par : M. Jim Donahee, chef de l'exploitation
 M. Philippe Reicher, vice-président, relations externes

17 h 45 *Suspension*

19 h 30 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (027M)

Représentée par : M. Yvon Soucy, préfet, MRC de Kamouraska, membre du conseil
 d'administration et président de la commission permanente sur
 l'énergie et les ressources naturelles
 M. Farid Harouni, conseiller politique
 M. Jean-Christian Roy, conseiller politique

20 h 15 PARACHEM (030M)

Représentée par : M. André Brunelle, directeur général
 M. Bruno Charest, directeur, services techniques

21 h 00 STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (036M)

Représentée par : M. Dominique Neuman

21 h 45 COALITION VIGILANCE OLÉODUCS (039M)

Représentée par : M. Olivier Huard

22 h 30 *Ajournement*

VR/sq

Québec, le 3 décembre 2013



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé « Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge »

Le mercredi 4 décembre 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes, vers*

11 h 30

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (037M)

Représentée par : M. Michel Leblanc, président et chef de la direction
M. Laurent Fafard, directeur des affaires corporatives et des relations avec la communauté
M. Olivier Quenneville, analyste, Stratégie et Politiques

12 h 15

MOHAWK COUNCIL OF KAHNAWAKE (035M)

traduction simultanée

Représenté par : M. Clinton Phillips, chef
M. Patrick Ragaz, ingénieur, Bureau de protection de l'environnement de Kahnawake
M^e Francis Walsh, conseiller juridique

13 h 00

Suspension

15 h 00

MRC D'ARGENTEUIL (029M)

Représentée par : M. André Jetté, préfet
M. Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Éric Morency, urbaniste et coordonnateur, Service de l'aménagement du territoire
M^{me} Agnès Grondin, biologiste et conseillère en environnement
M. Frédérick Jones, cartographe-géomaticien

15 h 45

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES (033M)

Représentée par : M. Guy-Lin Beaudoin, directeur général
M^{me} Marie-Claude Nichols, préfète et mairesse, Ville de
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
M. Jean Lalonde, préfet suppléant et maire, municipalité de
Très-Saint-Rédempteur

16 h 30

CONSEIL TRADITIONNEL MOHAWK (038M)

Représenté par : M. Stuart Myiow, aîné, Clan de L'Ours
M. Stuart Myiow Jr, représentant, Clan du Loup
M. Stone Iwaasa
M^{me} Edith Mora Castelan
M. Yvan Bombardier

17 h 15

Remarques finales

17 h 30

Ajournement

VR/sq

Québec, le 4 décembre 2013

ANNEXE II

Liste des personnes et organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association canadienne de pipelines d'énergie	
Association industrielle de l'est de Montréal	005M
Association pétrolière et gazière du Québec	012M
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique	023M
Chambre de commerce de l'Est de Montréal	
Chambre de commerce de Lévis	006M
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	037M
Chimie ParaChem, s.e.c.	030M
Coalition Vigilance Oléoducs	039M
Communauté métropolitaine de Montréal	014M
Confédération des syndicats nationaux	024M
Conseil des bassins versants des Mille-Îles	019M
Conseil du patronat du Québec	003M
Conseil provincial (International)	025M
Conseil Traditionnel Mohawk	038M
Enbridge Pipelines Inc.	004M
Énergie Valero	002M
Équiterre	028M
Fédération des Chambres de commerce du Québec	
Fédération québécoise des municipalités	027M
Greenpeace	026M

Institut économique de Montréal	017M
Manufacturiers et exportateurs du Québec	013M
Ministre des Finances et de l'Économie	
Ministre des Ressources naturelles	
Ministre des Transports et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	
Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	
Mohawk Council of Kahnawake	035M
MRC d'Argenteuil	029M
MRC Vaudreuil Soulanges	033M
Nature Québec	032M
Pierre-Olivier Pineau, HEC Montréal	
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec	018M
Société pour Vaincre la Pollution	
Stratégies Énergétiques	036M
Suncor Energy Inc.	007M
Unifor/Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	009M
Union des municipalités du Québec	010M
Union des producteurs agricoles	016M
Ville de Lévis	008M
Ville de Montréal	020M

ANNEXE III

Liste des mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Bernier, Susye et Duplessis, Bernard	015M
Brouillette, Marie-Claude, Hébert, Claudine et Meunier, Gabriel	021M
Ciel et Terre et Sierra Club Canada	001M
Coalition Eau Secours!	034M
Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges	043M
Fédération étudiante collégiale du Québec	044M
Institut de recherche et d'informations socio-économiques	042M
Justice climatique Montréal	041M
Les citoyens au courant	022M
Nouveau Parti démocratique du Canada	011M
Ville de Laval	040M
Ville de Mirabel	031M

ANNEXE IV

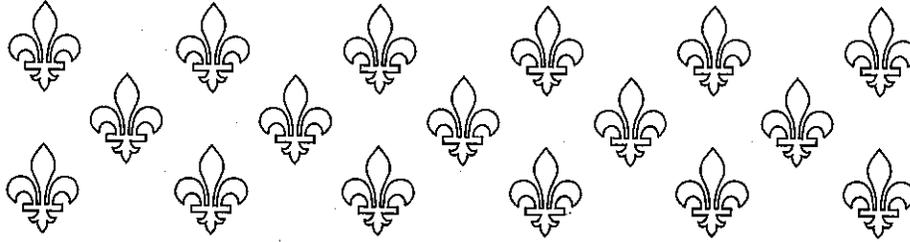
Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- | | |
|--|------------|
| Enbridge Pipelines inc. [Compléments d'informations soumis dans le cadre du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9]. Novembre 2012. 18 p. Déposé le 26 novembre 2013. | CAPERN-034 |
| Institut de recherche en économie contemporaine. [Note d'intervention concernant les impacts de la dépendance du Québec au pétrole]. Novembre 2011. 6 p. Déposé le 26 novembre 2013. | CAPERN-035 |
| Enbridge Pipelines inc. [Planification des interventions d'urgence en cas de déversement]. Non daté. 13 p. Déposé le 2 décembre 2013. | CAPERN-036 |
| Enbridge Pipelines inc. [Consultation publique et participation autochtone]. Non daté. 7 p. Déposé le 2 décembre 2013. | CAPERN-037 |
| Enbridge Pipelines inc. [Lettre de M. Eric Prud'homme à M ^{me} Marie Bouillé concernant l'engagement d'Enbridge sur la transparence et le partage d'information aux municipalités]. 2 décembre 2013. 2 p. Déposé le 2 décembre 2013. | CAPERN-038 |
| Enbridge Pipelines inc. [Document caviardé de procédure en cas d'urgence]. 2 décembre 2013. 9 p. Déposé le 2 décembre 2013. | CAPERN-039 |
| Institut Pembina. [Rise of the oilsands]. 2012. 1 f. Déposé le 3 décembre 2013. | CAPERN-040 |
| Association canadienne de pipelines d'énergie. [Informations sur les pipelines]. Non daté. 10 p. Déposé le 3 décembre 2013. | CAPERN-041 |
| Enbridge Pipelines inc. <i>Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 - Évaluation technique de l'intégrité du pipeline.</i> Novembre 2012. 102 p. Déposé le 4 décembre 2013. | CAPERN-042 |
| Enbridge Pipelines inc. <i>Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 - Intégrité des installations / Évaluation technique.</i> 20 novembre 2012. 30 p. Déposé le 4 décembre 2013. | CAPERN-043 |
| Enbridge Pipelines inc. <i>Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 - Conformité du pipeline et gestion du risque - évaluation révisée des risques liés au pipeline.</i> 2013. 23 p. Déposé le 4 décembre 2013. | CAPERN-044 |
| Enbridge Pipelines inc. <i>Carte du réseau de la canalisation 9.</i> 3 p. Déposé le 4 décembre 2013. | CAPERN-045 |
| Kiefner, John F., Maxey, Willard A. <i>The benefits and limitations of hydrostatic testing.</i> 18 p. Déposé le 4 décembre 2013. | CAPERN-046 |

ANNEXE V

**Procès-verbaux des séances de travail
des 2 et 5 décembre 2013**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 décembre 2013

Discuter de l'élaboration du rapport de la Commission dans le cadre du mandat d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*

QUÉBEC

Séance de travail du lundi 2 décembre 2013

Objet : Discuter de l'élaboration du rapport de la Commission dans le cadre du mandat d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*

Membres présents :

- M^{me} Bouillé (Iberville), présidente
- M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Billette (Huntingdon)
- M^{me} Charlebois (Soulanges) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)
- M. Khadir (Mercier)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. McKay (Repentigny)
- M. Therrien (Sanguinet) en remplacement de M. Goyer (Deux-Montagnes)
- M. Trottier (Roberval)
- M. Trudel (Saint-Maurice)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)
- M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Autres personnes présentes :

- M. Steve Brabant, chercheur, Coalition avenir Québec
- M. Richard Fecteau, chercheur, Service de recherche du parti Québec solidaire
- M. Richard L'Héroult, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Pierre Langlois, cabinet de la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec
- M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère politique, cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Sylvain Rochon, cabinet de la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec
- M^{me} Gabrielle Tellier, attachée politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 43, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Brabant, M. Fecteau, M. Langlois, M^{me} Perron, M. Rochon et M^{me} Tellier d'assister à la séance de travail.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de demander à M. L'Héroult de préparer une première partie d'un projet de rapport en vue de la prochaine séance de travail.

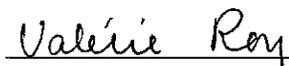
Il est convenu que cette première partie regroupera les principales préoccupations et recommandations formulées dans les mémoires reçus à la Commission.

M^{me} la présidente explique que lors de la prochaine séance de travail prévue le 5 décembre, les membres pourront approuver cette première partie, puis discuter des observations, conclusions et recommandations que la Commission pourrait émettre dans son rapport.

À 19 h 24, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

La secrétaire de la Commission,

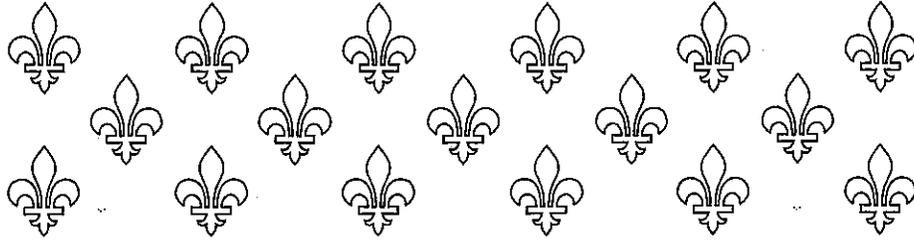
La présidente de la Commission,


Valérie Roy


Marie Bouillé

VR/sq

Québec, le 2 décembre 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 5 décembre 2013

Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions et recommandations suite aux consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge* et d'évaluer, le cas échéant, les conditions nécessaires pour rendre ce projet acceptable selon les principes du développement durable, soit le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique pour le Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 5 décembre 2013

Objet : Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions et recommandations suite aux consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge* et d'évaluer, le cas échéant, les conditions nécessaires pour rendre ce projet acceptable selon les principes du développement durable, soit le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique pour le Québec

Membres présents :

M^{me} Bouillé (Iberville), présidente

M^{me} Beaudoin (Mirabel) en remplacement de M. Goyer (Deux-Montagnes)

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Billette (Huntingdon)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Khadir (Mercier)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. McKay (Repentigny)

M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Trottier (Roberval)

M. Trudel (Saint-Maurice)

M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Autre députée présente :

M^{me} Charlebois (Soulanges)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Catherine Guillemette, attachée politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral
- M. Richard L'Héroult, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Pierre Langlois, cabinet de la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec
- M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère politique, cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Sylvain Rochon, cabinet de la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec
- M^{me} Maude-Alexandree St-Denis-Monfils, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 13, M^{me} Bouillé (Iberville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Guillemette, M. Langlois, M^{me} Perron, M. Rochon et M^{me} St-Denis-Monfils d'assister à la séance de travail.

Un débat s'engage sur les observations de la Commission.

M. Khadir (Mercier) propose :

QUE le texte suivant soit inclus dans le rapport de la Commission comme observations, conclusions et recommandations :

Constats :

- Sur le processus :
 - Le ministre de l'Environnement, après avoir promis une «évaluation environnementale sans compris», a convoqué à la dernière minute une consultation particulière. Cette consultation n'a pas laissé le temps aux intervenants de se préparer et a été menée par des députés qui ne disposaient pas d'expertise technique, scientifique et environnementale.
 - Le format de la consultation a limité grandement la participation des groupes de citoyens-nes, notamment en raison de l'interférence du cabinet du ministre de l'Environnement qui aurait dit aux groupes concernés qu'il ne restait plus de place en commission parlementaire.
 - Après avoir annoncé un «préjugé favorable» au projet d'Enbridge, le ministre de l'Environnement a omis de participer au processus d'approbation de l'Office national de l'énergie.
 - Le mandat de la commission était très restreint et tronqué. Il ne permettait pas d'inscrire l'évaluation de «l'acceptabilité sociale» dans une perspective plus large, notamment la multiplication des projets de pipelines, les enjeux plus larges de sécurité dans tous les types de transport des matières dangereuses et la problématique des changements climatiques et de l'expansion majeure de la production des sables bitumineux et du pétrole de schiste en Amérique du Nord.
 - Lacunes dans la consultation des autochtones.
- Sur Enbridge :
 - La compagnie démarrerait les consultations avec une crédibilité inexistante et avait donc le fardeau de la preuve de rassurer les membres de la Commission que ses pratiques de l'entreprise ont significativement changé depuis le déversement de Kalamazoo, au Michigan.
 - La même culture du secret demeure fortement présente malgré le déversement de Kalamazoo: manque de transparence, minimisation des enjeux, banalisation des risques et manque de respect envers la population et les élus locaux.
 - Enbridge n'a pas été en mesure de démontrer que les mesures de sécurité prises sont suffisantes pour garantir les tests d'intégrité d'une ligne d'oléoduc vieux de 40 ans.

- Enbridge et les intervenants entendus ont su démontrer que même si le projet de renversement ne se réalise pas, des modifications majeures devront être effectuées sur la ligne 9B. Les similarités entre les lignes 9B et 6B (Kalamazoo) laissent craindre qu'un déversement majeur ait lieu dès les premières années.
- Enbridge n'a pas démontré qu'elle disposait des ressources financières suffisantes pour faire face aux coûts reliés à un déversement majeur (chiffrer) et encore moins de quelle manière elle ferait face à de tels événements simultanés.
- Sur les retombées et la justification économiques du projet :
 - Les raffineries n'ont fourni aucune démonstration précise de la menace qui pèse sur le secteur pétro-chimique québécois. Aucun plan d'affaires n'a été fourni pour justifier le projet, aucune réduction de baisse du prix de l'essence.
 - Aucune étude n'a démontré que le projet permettrait une réduction durable du coût d'approvisionnement en produits pétroliers au Québec et donc de son impact sur la balance des paiements du Québec.
- Sur l'environnement :
 - Les intervenants, notamment les raffineurs, ont démontré que la ligne 9B vise essentiellement à désenclaver l'industrie des sables bitumineux. Les raffineurs possèdent déjà les infrastructures pour raffiner le pétrole sous forme de brut lourd, de brut léger valorisé et de bitume dilué.
 - Les raffineurs québécois ont actuellement recours à un pétrole généralement léger et doux. Le changement de la source d'approvisionnement vers du pétrole issu des sables bitumineux ou de pétrole de schiste aurait pour conséquence d'augmenter énormément (chiffré) les émissions globales de GES.
- Sur la sécurité :
 - Enbridge n'a pas été en mesure de rassurer sur les risques de rupture de son oléoduc et a plutôt mis en lumière le nombre d'infractions commises, le nombre de
 - Manque de points d'arrêt
 - Enbridge n'a pas démontré que le renversement du flux ne réduira pas le transport de matières pétrolières par d'autres moyens, notamment ferroviaire et fluvial.
 - De nombreuses lacunes existent dans les cadres législatifs et réglementaires canadiens et québécois.

Conclusions

- De nombreux intervenants entendus en commission parlementaire ont démontré que l'acceptabilité sociale n'est pas acquise pour ce projet.
- En raison des lacunes d'Enbridge en matière de sécurité et plus particulièrement les inquiétudes soulevées par la vétusté de ligne 9B

Recommandation principale :

- Que le gouvernement du Québec s'oppose à tout projet d'inversion du sens d'écoulement de l'oléoduc 9B d'Enbridge et à toute augmentation du débit.

Gestion financière du risque

- Que le gouvernement du Québec presse le gouvernement du Canada de modifier la Loi sur l'Office national de l'énergie afin d'augmenter les garanties financières exigées aux entreprises qui opèrent des oléoducs afin de faire porter la capacité financière à 1 milliard \$ avant même l'inversion de la ligne 9B et l'augmentation des volumes maximaux.
- Que soit mis sur pied un fonds de prévoyance d'un minimum de 1 milliard \$ pour pallier aux coûts reliés à un éventuel déversement pétrolier; qu'Enbridge renfloue ce fonds à raison de 0,10 \$ par baril de pétrole et que sa gestion soit confiée à une instance indépendante.

Évaluation environnementale

- Que le gouvernement du Québec mette sur pied un processus d'évaluation environnementale du projet qui couvrira notamment les enjeux suivis :
 - o Le caractère abrasif et la composition du pétrole lourd transporté dans l'oléoduc
 - o Les enjeux de restauration des milieux de vie en cas de déversement
 - o Le comportement du bitume dilué (dilbit) dans un cours d'eau avant toute inversion ou augmentation du volume dans la ligne 9B.
 - o L'impact global sur les émissions de gaz à effet de serre du Québec en utilisant une approche «du puits à la pompe»

Gaz à effet de serre et indépendance au pétrole

- Que le gouvernement du Québec refuse que la ligne 9B transporte des sous-produits provenant des sables bitumineux, qu'ils soient légers ou lourds (bitume dilué, pétrole synthétique) en raison de l'impact environnemental et social qu'aurait la réalisation des projets d'expansion de cette industrie.

- Pour encadrer un plan de transition vers un Québec sans pétrole et pour s'assurer que cette transition se fasse avec une empreinte carbone minimale, que le gouvernement du Québec instaure une norme sur la teneur en carbone dans les carburants et fixe un objectif de réduction comme l'a fait la Californie.
- Que le Québec fixe une cible de réduction de la consommation de pétrole dans la prochaine Stratégie énergétique afin de mettre en œuvre l'engagement du gouvernement de réduire la consommation de 30% d'ici 2020.

Protection de l'eau

- Dans le but de réduire le temps de réaction en cas de déversement, que des valves manuelles et automatisées ainsi que des capteurs de pression soient installés directement en amont de chaque traverse de cours d'eau, peu la dimension de celui-ci.
- Que la cartographie des nappes phréatiques et des eaux de surface des zones traversées par la ligne 9B soit effectuée avant l'inversion du sens d'écoulement et l'augmentation des volumes.
- Qu'Enbridge ajoute une membrane étanche autour de l'oléoduc, lorsque celui-ci traverse un cours d'eau pouvant affecter directement une prise d'eau potable.
- Qu'une vérification de la conformité de tous les puits artésiens, individuels ou collectifs, soit faite, et ce dans un rayon minimal de 100 mètres du tracé de l'oléoduc 9B; que le coût de ces études soient assumés par Enbridge.
- Que soit mise sur pied une commission pour enquêter sur les capacités d'intervention d'urgence du Québec ainsi que les capacités de nettoyage des déversements pétroliers.

Sécurité et intégrité de la ligne 9B

Considérant que 117 des 125 stations de pompage qui appartiennent à Enbridge, notamment celle de Terrebonne où est survenu un déversement de 4000 litres en mai 2011, étaient toujours non conformes à la réglementation de l'Office national de l'Énergie en mars 2013;

Considérant l'inquiétude unanime exprimée par les représentants du monde municipal et agricole face à la possibilité d'inversion et de l'augmentation du débit de la ligne 9B d'Enbridge;

Que l'Assemblée nationale appuie la demande de la MRC de Vaudreuil - Soulanges et presse l'Office national de l'énergie (ONÉ) de suspendre le processus d'approbation de la demande d'Enbridge tant que les 125 stations de la ligne 9, dont la station de pompage de Terrebonne n'auront pas été jugées conformes;

Que l'Assemblée nationale suspende le mandat concernant Enbridge conféré à la Commission sur l'agriculture, les pêcheries, l'énergie et les ressources naturelles, jusqu'à ce que la compagnie Enbridge se conforme à l'ordre donné par l'Office national de l'Énergie dans sa lettre du 15 mars 2013.

Après débat, la motion est rejetée.

La discussion se poursuit sur les observations de la Commission.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose :

QUE le texte suivant soit ajouté au rapport de la Commission, à la fin de la section « contexte » :

Certains groupes ont critiqué les courts délais des audiences et le fait qu'il n'y ait pas eu d'évaluation environnementale stratégique.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Boulet (Lavolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Khadir (Mercier), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion) - 6.

Contre : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M^{me} Bouillé (Iberville), M. McKay (Repentigny), M. Trottier (Roberval), M. Trudel (Saint-Maurice) et M^{me} Zakaïb (Richelieu) - 6.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose :

QUE le texte suivant soit ajouté à la section « contexte » du rapport de la Commission :

L'Office nationale de l'énergie a tenu des audiences publiques à Montréal les 8, 9, 10, 11 octobre 2013, audiences auxquelles le gouvernement du Québec n'a pas participé.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Boulet (Laviolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Khadir (Mercier), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion) - 6.

Contre : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M^{me} Bouillé (Iberville), M. McKay (Repentigny), M. Trottier (Roberval), M. Trudel (Saint-Maurice) et M^{me} Zakaïb (Richelieu) - 6.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose :

QUE le texte suivant soit ajouté à la section « Protection de l'environnement » du rapport de la Commission :

Certains intervenants ont critiqué l'absence de plan de lutte aux changements climatiques de la part du gouvernement.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Boulet (Lavolette), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Khadir (Mercier), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion) - 6.

Contre : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M^{me} Bouillé (Iberville), M. McKay (Repentigny), M. Trottier (Roberval), M. Trudel (Saint-Maurice) et M^{me} Zakaïb (Richelieu) - 6.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée.

Le débat se poursuit.

À 14 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} la présidente propose :

Que la Commission adopte la première partie du rapport contenant les observations.

La motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M^{me} Bouillé (Iberville), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. McKay (Repentigny), M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M. Trottier (Roberval), M. Trudel (Saint-Maurice) et M^{me} Zakaïb (Richelieu) - 9.

Contre : M. Khadir (Mercier) - 1.

Abstention : M^{me} Boulet (Lavolette) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 2.

La motion est adoptée.

Recommandations

Un débat s'engage sur les recommandations au rapport de la Commission.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge s'engage à ne transporter du pétrole qu'aux raffineries situées sur le territoire québécois.

À 14 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La motion est adoptée.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose :

La mise en œuvre d'une *unité de vigilance* dont le mandat principal sera de s'assurer que toute l'information relative à la sécurité de l'oléoduc et à la protection de l'environnement soit transmise à tous les acteurs directement concernés par le renversement du flux de la canalisation 9B d'Enbridge;

- Cette *unité de vigilance* sera formée de représentants :
 - o d'Enbridge;
 - o du gouvernement fédéral, de préférence l'Office national de l'énergie;
 - o du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;
 - o du ministère des Ressources naturelles
 - o du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
 - o du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Après débat, la motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge dépose au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ses données d'inspection afin qu'un expert indépendant évalue l'intégrité de l'oléoduc 9B et les pratiques d'entretien et d'inspection d'Enbridge.

Après débat, la motion est adoptée.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose :

Qu'avant de donner l'aval au projet d'inversion d'Enbridge, qu'elle se conforme à l'ensemble des infractions dont elle est tenue responsable.

Il est convenu de permettre à M. Martel (Nicolet-Bécancour) de retirer cette motion.

La motion est retirée.

M. Khadir (Mercier) propose :

Que le gouvernement presse l'Office national de l'énergie de suspendre le processus d'approbation de la demande d'Enbridge tant que les 125 stations de la ligne 9, dont la station de pompage de Terrebonne, où a eu lieu un déversement de 4000 litres de pétrole en mai 2011, n'auront pas été jugées conformes.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À 15 h 16, la Commission reprend ses travaux à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement après une suspension de 19 minutes.

Il est convenu de permettre à M^{me} Charlebois (Soulanges) de remplacer M. Billette (Huntingdon) pour le reste de la séance.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Khadir (Mercier) de retirer sa motion.

La motion est retirée.

M. Khadir (Mercier) propose :

Que le gouvernement du Québec ne donne pas son approbation à la demande d'Enbridge tant que les 125 stations de la ligne 9, dont la station de pompage de Terrebonne, où a eu lieu un déversement de 4000 litres de pétrole en 2011, ne sont pas conformes à la réglementation de l'ONE.

Un débat s'engage.

À 15 h 23, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, la motion est rejetée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge rende les stations de la ligne 9B situées sur le territoire québécois conformes aux réglementations applicables avant l'inversion de l'oléoduc.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Khadir (Mercier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} Charlebois (Soulanges), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Khadir (Mercier), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. McKay (Repentigny), M. Morin (Côte-du-Sud), M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M. Trottier (Roberval), M. Trudel (Saint-Maurice) et M^{me} Zakaïb (Richelieu) - 12.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

La motion est adoptée.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose :

D'exiger que la compagnie Enbridge Inc. ait un plan de garantie financière suffisant pour couvrir tous les dégâts en cas de sinistre.

Un débat s'engage.

M. Trottier (Roberval) propose l'amendement :

Ajouter, à la fin, les mots « incluant après la cessation de l'opération de l'oléoduc 9B ».

L'amendement est adopté.

La motion, amendée, est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que le gouvernement du Québec continue d'adopter des politiques et mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment par la promotion de la réduction de la consommation de pétrole au Québec, la valorisation de l'économie d'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'électrification des transports.

Un débat s'engage.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose l'amendement :

Retirer les mots « et l'électrification des transports ».

L'amendement est rejeté.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M^{me} Bouillé (Iberville), M^{me} Charlebois (Soulanges), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. McKay (Repentigny), M. Morin (Côte-du-Sud), M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M. Trottier (Roberval), M. Trudel (Saint-Maurice) et M^{me} Zakaïb (Richelieu) - 10.

Contre : M. Khadir (Mercier) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 2.

Abstention : Aucune.

La motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) propose :

Que le gouvernement du Québec mette sur pied un processus d'évaluation
environnementale du projet qui couvrira notamment les enjeux suivants :

- Le caractère abrasif et la composition du pétrole lourd transporté dans l'oléoduc
- Les enjeux de restauration des milieux de vie en cas de déversement
- Le comportement du bitume dilué (dilbit) dans un cours d'eau avant toute inversion ou augmentation du volume dans la ligne 9B
- L'impact global sur les émissions de gaz à effet de serre du Québec en utilisant une approche « du puits à la pompe »

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Khadir (Mercier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Khadir (Mercier) - 1.

Contre : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M^{me} Bouillé (Iberville), M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. McKay (Repentigny), M. Morin (Côte-du-Sud), M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M. Trottier (Roberval), M. Trudel (Saint-Maurice) et M^{me} Zakaïb (Richelieu) - 10.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que le gouvernement du Québec, de par sa politique industrielle, appuie l'industrie pétrochimique dans la conversion verte de sa chaîne de valeur (écologie industrielle, bioplastiques, etc.), dans l'objectif de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre.

Un débat s'engage.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose l'amendement :

Retirer les mots « par sa politique industrielle ».

L'amendement est adopté.

M. Khadir (Mercier) propose l'amendement :

Insérer, après « Québec », les mots « soumette l'industrie pétrochimique à des contraintes visant à la conversion verte de sa chaîne de valeurs et ».

L'amendement est rejeté.

La motion, amendée, est adoptée.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose :

D'exiger que Enbridge rende publics, sur son site Internet, tous les engagements pris par la compagnie, notamment en regard des recommandations de l'Office national de l'énergie, et que le suivi de ces engagements soit mis à jour toutes les trois semaines.

La motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge soutienne financièrement les municipalités pour la mise à niveau des équipements associés aux interventions d'urgence.

Un débat s'engage.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) propose l'amendement :

Insérer, à la fin, les mots « liées à l'oléoduc 9B ».

L'amendement est adopté.

La motion, amendée, est adoptée.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose :

Que Enbridge partage les informations relatives au plan d'urgence, assure la formation continue des intervenants de première ligne et renforce la concertation avec les municipalités et le gouvernement du Québec et tienne annuellement des exercices de simulation.

La motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que les raffineries québécoises soient assujetties à des évaluations environnementales advenant que leurs opérations de raffinage utilisent plus de pétrole lourd qu'actuellement.

La motion est adoptée.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose :

Que le gouvernement fédéral revoie l'ensemble de ses lois touchant le transport du pétrole afin de maximiser la sécurité des personnes et la protection de l'environnement.

Après débat, la motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge effectue des tests hydrostatiques pour vérifier l'état de la canalisation 9B.

La motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge élabore un plan d'urgence portant sur l'approvisionnement en eau potable mis à jour régulièrement selon l'évolution des connaissances.

La motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge confie à un organisme indépendant des mandats d'acquisition de connaissances et d'échantillonnage de la qualité de l'eau de surface et souterraine, afin de vérifier la conformité et la qualité de l'eau dans les puits, notamment par l'analyse de l'état des puits artésiens individuels et collectifs à proximité du passage de l'oléoduc.

La motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge mette en place des mesures particulières de protection aux points de traverse des cours d'eau, par exemple des vannes manuelles et automatisées en amont de chaque traverse de cours d'eau.

La motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que le gouvernement du Canada rende disponible au Québec des sommes afin de financer des solutions visant la réduction de la consommation de pétrole, tel les transports collectifs et actifs, ainsi que dans le développement des énergies renouvelables.

Il est convenu de permettre à M^{me} Zakaïb (Richelieu) de retirer cette motion.

La motion est retirée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge, dans le cadre de ses travaux, maximise les retombées locales.

La motion est adoptée.

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose :

Que Enbridge soit partenaire au développement de projets porteurs ou de technologies propres, afin de renforcer le secteur de la pétrochimie québécoise.

La motion est adoptée.

M^{me} la présidente propose l'adoption du rapport de la Commission.

La motion est adoptée.

À 16 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Conclusion

M^{me} Zakaïb (Richelieu) propose la conclusion suivante :

En considérant l'ensemble des conditions mentionnées ci-dessus, la Commission recommande la réalisation du projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B de la compagnie Enbridge.

La motion est adoptée.

À 17 h 02, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,


Valérie Roy

VR/sq

Québec, le 5 décembre 2013

La présidente de la Commission,


Marie Bouillé

ANNEXE VI

Observations, recommandations et conclusion



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Étude de l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*

OBSERVATIONS, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

DÉCEMBRE 2013



DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

assnat.qc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Étude de l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*

OBSERVATIONS, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

DÉCEMBRE 2013



DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

assnat.qc.ca

Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission,
M^{me} Valérie Roy, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : capern@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée
nationale : www.assnat.qc.ca.

ISBN: 978-2-550-69553-0 (Imprimé)

ISBN: 978-2-550-69554-7 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, DÉCEMBRE 2013

**LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES,
DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES**

La présidente

M^{me} Bouillé (Iberville)

Les membres et autres députés ayant participé

M^{me} Beaudoin (Mirabel)
M. Bonnardel (Granby)
M^{me} Boulet (Laviolette)
M^{me} Charlebois (Soulanges)
M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata)
M. Hamad (Louis-Hébert)
M. Khadir (Mercier)
M. Martel (Nicolet-Bécancour)
M. McKay (Repentigny)
M. Morin (Côte-du-Sud)
M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
M. Therrien (Sanguinet)
M. Trottier (Roberval)
M. Trudel (Saint-Maurice)
M^{me} Zakaïb (Richelieu), ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec

Secrétaire de la Commission

M^{me} Valérie Roy

Agent de recherche

M. Richard L'Héroult

Agent de secrétariat

M. Simon Quer

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Contexte	2
Préoccupations des participants	3
La sécurité des personnes.....	3
<i>Transparence et diffusion de l'information</i>	3
<i>Garanties</i>	3
<i>Intégrité des oléoducs</i>	4
<i>Déversements</i>	4
La protection de l'environnement	5
<i>Rôle du pétrole</i>	5
<i>Protection des sources d'eau potable</i>	5
<i>Post-cessation des activités</i>	6
Les retombées économiques	6
<i>Raffinage</i>	6
<i>Pétrochimie</i>	6
<i>Balance commerciale</i>	7
Recommandations.....	8
Conclusion	10

ANNEXE I **Motion adoptée par l'Assemblée nationale le 13 novembre 2013**

Introduction

Le 13 novembre 2013, l'Assemblée nationale adoptait une motion donnant le mandat à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de tenir des consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*¹. La Commission a aussi reçu le mandat d'évaluer les conditions nécessaires pour rendre ce projet acceptable selon les principes du développement durable, soit le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique pour le Québec.

Les 26, 27 et 29 novembre ainsi que les 2, 3 et 4 décembre 2013, la Commission a entendu plusieurs intervenants en auditions publiques². D'entrée de jeu, la Commission tient à remercier l'ensemble des groupes et des personnes qui ont participé à ces consultations et qui ont déposé un mémoire, contribuant par leurs documents, leurs propositions ou leurs réflexions à faire avancer l'examen de l'acceptabilité du projet d'Enbridge.

Le présent rapport fait état des observations, recommandations et conclusion de la Commission.

Il est divisé en deux parties. La première présente le contexte et les préoccupations exprimées par les intervenants en commission parlementaire et la seconde présente les recommandations et la conclusion des parlementaires.

¹ Québec, *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*, Document déposé par le gouvernement du Québec à l'Assemblée nationale, Consultation publique, 2013, 63 p.

² La motion adoptée par l'Assemblée nationale le 13 novembre 2013 est reproduite en annexe I.

Contexte

La compagnie Enbridge a entrepris une série de démarches afin d'inverser le flux de son oléoduc Sarnia-Montréal, communément appelé canalisation 9. L'objectif de cette inversion comprend trois volets : le volet principal est d'amener au Québec du pétrole provenant de l'Ouest canadien et du Midwest américain. Les deux autres volets consistent à accroître la capacité de l'oléoduc, qui passerait de 240 000 à 300 000 barils par jour, et de permettre le transport de pétrole plus lourd.

L'oléoduc Sarnia-Montréal est une canalisation interprovinciale. Il est donc soumis à la compétence de l'Office national de l'énergie (ONE). Cette entité a pour mandat de régler les aspects internationaux et interprovinciaux des secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité. En juillet 2012, l'ONE a approuvé l'inversion du tronçon Sarnia-North Westover (canalisation 9A). L'ONE étudie actuellement la seconde portion reliant North Westover à Montréal, soit la canalisation 9B. La décision de l'ONE est attendue au début de 2014.

Préoccupations des participants

Les préoccupations exprimées par les participants peuvent être regroupées en trois blocs : la sécurité des personnes, la protection de l'environnement et les retombées économiques.

La sécurité des personnes

Transparence et diffusion de l'information

- Les municipalités affirment ne pas avoir reçu toute l'information voulue sur les risques technologiques liés à l'inversion du flux et à l'augmentation de la capacité de transport de l'oléoduc d'Enbridge.
- Les municipalités soutiennent ne pas avoir été consultées dans l'élaboration des plans d'intervention d'urgence. Elles recommandent l'adoption d'une réglementation obligeant Enbridge à les consulter lors de la conception de son plan d'urgence.
- À la suite de son passage à la Commission, Enbridge s'est engagée, dans une lettre adressée à la présidente, à échanger avec les municipalités et à discuter de leur inclusion dans les protocoles d'intervention en cas de déversement.
- De nombreux intervenants recommandent la mise en place d'un comité de coordination qui permettrait un partage d'information entre Enbridge, les autorités publiques et les citoyens. Ce comité favoriserait une meilleure coordination des interventions en cas de déversement.
- Les représentants des Premières nations demandent à être consultés sur les plans d'urgence.

Garanties

- Les municipalités considèrent que l'entreprise doit être en mesure d'offrir les garanties nécessaires à la remise en état des sites de sinistre. Par conséquent, elles demandent une réévaluation de la couverture d'assurance nécessaire aux propriétaires d'oléoducs.

Étude de l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge

- Plusieurs intervenants recommandent que le Québec poursuive sa démarche auprès du gouvernement fédéral afin de renforcer la sécurité des oléoducs et d'exiger que les exploitants aient une capacité financière d'au moins un milliard de dollars; qu'ils disposent de cautions suffisantes.
- La création d'un fonds de prévoyance entièrement capitalisé et réservé aux déversements est appuyée par un grand nombre d'intervenants.

Intégrité des oléoducs

- Plusieurs participants doutent de l'efficacité des outils utilisés par Enbridge pour tester l'intégrité de ses oléoducs.
- Des vannes d'arrêt de sécurité doivent être installées à intervalles réguliers sur le trajet de l'oléoduc au Québec.
- Des participants suggèrent qu'une tierce partie suive de près l'état de ses conduites, incluant les données sur les fuites et les impacts environnementaux qui leur sont associés.
- À l'instar de ce qui a été demandé en Ontario, des « tests hydrostatiques » devraient être effectués au Québec. Ces tests constituent une des façons de vérifier l'intégrité des systèmes.

Déversements

- De nombreux intervenants se demandent si Enbridge a réellement modifié ses procédures d'intervention depuis le déversement dans la rivière Kalamazoo, au Michigan.
- Un groupe de travail devrait être créé pour répondre à de grands déversements.
- Québec doit obtenir le plan complet de réponse en cas de déversement d'Enbridge.
- Des intervenants soulignent qu'en cas de déversement, le temps de réaction est crucial. En conséquence, ils recommandent que des vannes d'arrêt manuelles et automatisées ainsi que des capteurs de pression soient installés près des passages de cours d'eau pour protéger les approvisionnements en eau potable.
- Enbridge devrait déposer des plans d'urgence portant sur l'approvisionnement en eau potable.

- De nombreux intervenants déplorent la lenteur des interventions à la suite de déversement. Ils recommandent que le propriétaire de l'oléoduc fasse la démonstration de sa capacité à répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence.

La protection de l'environnement

Rôle du pétrole

- Plusieurs intervenants soutiennent que le projet d'inversion est inutile en raison d'une volonté de s'affranchir du pétrole et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre pour contrer le réchauffement climatique.
- Les opposants au projet d'inversion d'Enbridge recommandent que le Québec, à défaut de s'y opposer, doit d'abord faire une évaluation environnementale.
- La très grande majorité des participants souscrit à la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique. Cependant, plusieurs rappellent que, malgré les gains d'efficacité énergétique et la croissance des énergies renouvelables, le pétrole est encore très largement utilisé au Québec, notamment dans les transports. Il le sera encore dans un avenir prévisible malgré les efforts consacrés à leur électrification.

Protection des sources d'eau potable

- La canalisation 9B franchit plusieurs cours d'eau dans un réseau hydraulique alimentant plus de deux millions de résidents, mais aucune analyse de risques de l'oléoduc aux points de passage n'est fournie aux municipalités. Les représentants du monde municipal recommandent que la société Enbridge transmette aux municipalités des évaluations de risques aux points de passage situés à proximité des sources d'eau potable.

Post-cessation des activités

- Des intervenants sont préoccupés par le suivi environnemental de l'oléoduc après la cessation de ses activités.

Les retombées économiques

Raffinage

- L'est de Montréal a subi une douloureuse rationalisation industrielle depuis les années 1980, y compris la fermeture de quatre raffineries. La raffinerie Suncor avec 450 employés est devenue l'un des plus importants établissements industriels de cette région.
- L'inversion de l'oléoduc entraînera des investissements de l'ordre de 55 millions à la raffinerie Suncor pour sa mise à niveau propre à la réception du pétrole de l'Ouest canadien.
- L'inversion de l'oléoduc d'Enbridge est une nécessité pour la raffinerie Valero de Lévis, car le pétrole de l'Ouest présente un écart de prix attrayant par rapport au pétrole du bassin de l'Atlantique. L'inversion entraînera des investissements de près de 200 millions de dollars liés aux quais, aux réservoirs et aux installations de chargement. En outre, Valero devra acheter deux navires Panamax pour transporter le pétrole de Montréal-Est à Lévis. L'utilisation de ces deux navires créera 100 nouveaux emplois permanents.

Pétrochimie

- La survie de l'industrie pétrochimique, qui compte quelque 51 000 travailleurs, dont 73 % dans la région de Montréal, dépend de la présence d'une raffinerie en amont.
- Une cinquantaine de sociétés pétrochimiques comptent sur l'approvisionnement en produits pétroliers de Suncor.

Étude de l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge

- La chaîne du polyester est le fruit d'une collaboration entre quatre entreprises qui permet de transformer les produits pétroliers provenant de Suncor. Des participants croient qu'il faudrait demander à Enbridge de s'engager à appuyer le développement de la grappe pétrochimique.

Balance commerciale

- Les importations de pétrole contribuent à une lourde part du déficit de la balance commerciale du Québec avec des importations de 13,7 milliards de dollars en 2012.

Recommandations

La Commission recommande :

1. Que Enbridge s'engage à ne transporter du pétrole qu'aux raffineries situées sur le territoire québécois;
2. La mise en œuvre d'une *unité de vigilance* dont le mandat principal sera de s'assurer que toute l'information relative à la sécurité de l'oléoduc et à la protection de l'environnement soit transmise à tous les acteurs directement concernés par le renversement du flux de la canalisation 9B d'Enbridge;
 - Cette *unité de vigilance* sera formée de représentants :
 - d'Enbridge;
 - du gouvernement fédéral, de préférence l'Office national de l'énergie;
 - du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;
 - du ministère des Ressources naturelles;
 - du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
 - du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
3. Que Enbridge dépose au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ses données d'inspection afin qu'un expert indépendant évalue l'intégrité de l'oléoduc 9B et les pratiques d'entretien et d'inspection d'Enbridge;
4. Que Enbridge rende les stations de la ligne 9B situées sur le territoire québécois conformes aux réglementations applicables avant l'inversion de l'oléoduc;
5. D'exiger que la compagnie Enbridge ait un plan de garantie financière suffisant pour couvrir tous les dégâts en cas de sinistre, incluant après la cessation de l'opération de l'oléoduc 9B;
6. Que le gouvernement du Québec continue d'adopter des politiques et mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment par la promotion de la réduction de la

Étude de l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge

consommation de pétrole au Québec, la valorisation de l'économie d'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'électrification des transports;

7. Que le gouvernement du Québec appuie l'industrie pétrochimique dans la conversion verte de sa chaîne de valeur (écologie industrielle, bioplastiques, etc.), dans l'objectif de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre;
8. D'exiger que Enbridge rende publics, sur son site Internet, tous les engagements pris par la compagnie, notamment en regard des recommandations de l'Office national de l'énergie, et que le suivi de ces engagements soit mis à jour toutes les trois semaines;
9. Que Enbridge soutienne financièrement les municipalités pour la mise à niveau des équipements associés aux interventions d'urgence liées à l'oléoduc 9B;
10. Que Enbridge partage les informations relatives au plan d'urgence, assure la formation continue des intervenants de première ligne et renforce la concertation avec les municipalités et le gouvernement du Québec et tienne annuellement des exercices de simulation;
11. Que les raffineries québécoises soient assujetties à des évaluations environnementales advenant que leurs opérations de raffinage utilisent plus de pétrole lourd qu'actuellement;
12. Que le gouvernement fédéral revoie l'ensemble de ses lois touchant le transport du pétrole afin de maximiser la sécurité des personnes et la protection de l'environnement;
13. Que Enbridge effectue des tests hydrostatiques pour vérifier l'état de la canalisation 9B;
14. Que Enbridge élabore un plan d'urgence portant sur l'approvisionnement en eau potable mis à jour régulièrement selon l'évolution des connaissances;
15. Que Enbridge confie à un organisme indépendant des mandats d'acquisition de connaissances et d'échantillonnage de la qualité de l'eau de surface et souterraine, afin de vérifier la conformité et la qualité de l'eau dans les puits, notamment par l'analyse de l'état des puits artésiens individuels et collectifs à proximité du passage de l'oléoduc;

16. Que Enbridge mette en place des mesures particulières de protection aux points de traverse des cours d'eau, par exemple des vannes manuelles et automatisées en amont de chaque traverse de cours d'eau;
17. Que Enbridge, dans le cadre de ses travaux, maximise les retombées locales;
18. Que Enbridge soit partenaire au développement de projets porteurs ou de technologies propres, afin de renforcer le secteur de la pétrochimie québécoise.

Conclusion

En considérant l'ensemble des conditions mentionnées ci-dessus, la Commission recommande la réalisation du projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B de la compagnie Enbridge.

ANNEXE I

MOTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 13 NOVEMBRE 2013

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à compter du 26 novembre 2013, procède à des consultations particulières en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*;

QUE la Commission évalue, le cas échéant, les conditions nécessaires pour rendre ce projet acceptable selon les principes du développement durable, soit le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique pour le Québec;

QU'à cette fin, la Commission entende :

- Enbridge
- le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
- la ministre des Ressources naturelles
- le ministre des Finances et de l'Économie
- le ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Association pétrolière et gazière du Québec
- Ultramar/Valero
- Conseil patronal de l'environnement du Québec
- Fédération des Chambres de commerce du Québec
- Association industrielle de l'est de Montréal
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Chambre de commerce de l'Est de Montréal
- Chambre de commerce de Lévis
- Unifor

- Conseil du patronat du Québec
- Manufacturiers et exportateurs du Québec
- M. Pierre-Olivier Pineau, professeur, HEC Montréal
- Association canadienne de pipelines d'énergie
- Institut économique de Montréal
- Suncor
- Table de concertation de la pétrochimie et du raffinage
- Conseil des bassins versants des Mille-Îles et Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges
- Confédération des syndicats nationaux
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier
- Greenpeace
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- Equiterre
- Nature Québec
- Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec
- Union des municipalités du Québec
- Fédération québécoise des municipalités
- ParaChem
- Institut économique de Montréal
- Institut de recherche en économie contemporaine
- Mohawk Council of Kahnawake
- Municipalité régionale de comté d'Argenteuil
- Municipalité régionale de comté de Deux Montagnes
- Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville
- Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges
- Ville de Montréal
- Ville de Lévis
- Ville de Laval
- Ville de Mirabel
- Municipalité régionale de comté Les Moulins
- Union des producteurs agricoles

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé d'Enbridge soit de 60 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 41 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 49 minutes.

QUE la durée maximale de l'exposé du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, de la ministre des Ressources naturelles, du ministre des Finances et de l'Économie, du ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit d'une durée respective de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 16 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 19 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 16 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 19 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée nationale au plus tard le 6 décembre 2013;

QUE la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec soit membre de ladite commission pour la durée du mandat;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale.

Direction des travaux parlementaires

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

